

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE

LOI 0024 - - -
L/2017/N°/AN

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD CADRE PORTANT CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE (ASL), SIGNE LE 26 NOVEMBRE 2016 A MARRAKECH (MAROC) ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE GOUVERNEMENT DE L'INDE.

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASL), signé le 26 novembre 2016 à Marrakech (Maroc) entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Gouvernement de l'Inde.

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.


Le Secrétaire de Séance
PARLEMENTAIRE
ASSEMBLEE NATIONALE

Honorable Daouda David CAMARA

Conakry le ..1.6..JUN..2017

Le Président de Séance


Claude Kory KONDIANO

